

Conseil Scientifique

APPELS A CANDIDATURE

Don pour le développement et la valorisation de la physique médicale

Le Conseil d'Administration de la SFPM attribue annuellement en collaboration avec les industriels membres associés de la SFPM, le "don pour la valorisation de la physique médicale".

Le but est de promouvoir les actions scientifiques et de formations en physique médicale. Les bénéficiaires sont les physiciens membres actifs de la SFPM à titre individuel ou collectif (associations régionales, groupes de travail, ...). De base, le montant du don est de 3048 Euros.

Le dossier de candidature doit comporter :

- l'identité et les coordonnées du demandeur,
- la nature et la motivation de la demande,
- le montant souhaité,
- la période à laquelle doit avoir lieu la réalisation de l'action scientifique ou la formation.

Chaque bénéficiaire s'engage à la rédaction d'un compte-rendu de réalisation qui sera publié dans le bulletin d'information de la SFPM.

Le dossier est à adresser au Conseil Scientifique de la SFPM **avant fin Mai 2008**:

DEDIEU Véronique
Véronique.dedieu@cjp.fr
